

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS ET NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS



**CANADA HOUSE CANNABIS GROUP ET ARTISANAL CANNABIS COMPANY
ANNONCENT UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE AINSI QUE LA VENTE DES PRODUITS
ARTIZNL PAR LE BIAIS DE LA SOCIÉTÉ ONTARIENNE DU CANNABIS ET DE LA
PLATEFORME DE CANNABIS MÉDICAL ABBA MEDIX**

Montréal, Québec et Toronto, Ontario – 6 mars 2023 (CNW) – Canada House Cannabis Group (CSE : CHV) (« **Canada House** » ou la « **société** ») et Artisanal Cannabis Company Inc. (« **Artisanal** ») sont ravies d'annoncer l'alliance stratégique entre les sociétés et le lancement des premiers produits d'Artisanal par le biais de la Société ontarienne du Cannabis et de la plateforme de cannabis médical Abba Medix.

Canada House est en voie de conclure une transaction (*voir les communiqués de la Société datés du 9 août 2021, du 26 juillet 2022 et du 30 août 2022*) avec Montréal Cannabis Médical Inc. (« **MTL Cannabis** »), un producteur autorisé basé à Montréal axé sur les fleurs et a réussi à faire migrer la culture de sa filiale en propriété exclusive, IsoCanMed Inc., vers les méthodes de culture de MTL Cannabis. Canada House, par l'intermédiaire de ses autres filiales en propriété exclusive, Abba Medix Corp. (« **Abba** ») et Canada House Clinics Inc. (« **CHC** »), s'est imposée comme l'un des principaux fournisseurs de produits et services sur le marché canadien du cannabis médical. En effet, en tirant parti de son patrimoine et de la priorité accordée aux vétérans, la société a réussi à faire passer le nombre d'inscriptions de patients actifs d'Abba à plus de 3 000.

Comme Abba se concentrera désormais sur son marché médical, Canada House et MTL Cannabis ont décidé de cesser leurs activités de culture dans les installations d'Abba à Pickering, en Ontario, et de louer l'espace à Artisanal, un producteur de cannabis artisanal exclusivement axé sur la culture de produits de qualité supérieure. « La location de notre espace de culture à Artisanal nous a permis de réduire considérablement nos frais généraux chez Abba. De plus, comme nous participons aux ventes d'Artisanal par le biais d'un mécanisme de redevances, notre espace de culture contribue désormais à nos revenus », a tenu à expliquer Alex Kroon, président, Cannabis médical, Canada House.

Jon Zidar, cofondateur d'Artisanal (avec Owen Barduhn et Barry Fogarty), a pour sa part affirmé : « Nous avons une relation de travail étroite avec Abba Medix depuis un certain temps déjà. Nous connaissons bien les installations et les membres de l'équipe d'Abba, et nous souhaitons ardemment prendre en charge la culture dans les installations de Pickering. Vu notre collaboration étroite et les licences de Santé Canada d'Abba, nous avons été en mesure d'obtenir un résultat gagnant/gagnant. Abba a ainsi pu réduire ses coûts et augmenter ses revenus, et nous avons été en mesure de commercialiser nos produits génétiques uniques rapidement, de manière rentable et profitable. »

Le premier produit d'Artisanal, Valencia, un phénotype unique de Sour Tangie, est maintenant disponible auprès d'environ 1 500 détaillants par le biais de la Société ontarienne du Cannabis, sous la nouvelle marque Artiznl Cannabis de l'entreprise. Nick Baksh, propriétaire de Montrose Cannabis, un détaillant basé

à Pickering, a mentionné ceci : « Le cannabis artisanal est extrêmement populaire auprès des consommateurs ontariens, car beaucoup d'entre eux recherchent maintenant des produits uniques et différenciés. L'équipe d'Artisanal, en raison de ses antécédents et de la qualité de ses produits très personnalisés en petits lots, fait partie de la prochaine vague de producteurs de cannabis de qualité supérieure. »

En mars 2023, les produits d'Artisanal, à commencer par Valencia, seront également offerts aux vétérans et aux autres clients du secteur du bien-être par le biais de la plateforme de cannabis médical d'Abba Medix. Owen Barduhn, cofondateur et maître cultivateur d'Artisanal, a ainsi expliqué : « Nous avons hâte de travailler en étroite collaboration avec Abba Medix pour développer et mettre sur le marché des souches qui aident les patients à traiter efficacement leurs conditions médicales ».

À propos de la société Canada House

Canada House Cannabis Group est actionnaire à 24,99 % de MTL Cannabis et est la société mère d'Abba Medix Corp., un producteur autorisé de Pickering, en Ontario, qui exploite un marché de cannabis médical de premier plan; IsoCanMed Inc., un producteur autorisé de Louiseville, au Québec, qui cultive du cannabis de qualité supérieure dans son installation de production intérieure de 64 000 pieds carrés; Cliniques Canada House Inc., avec des cliniques partout au pays qui travaillent directement avec des équipes de soins primaires pour proposer des services thérapeutiques spécialisés de traitement avec cannabinoïdes aux patients souffrant de problèmes médicaux simples et complexes; et Kanalysis Technologies, un fournisseur de logiciels entièrement personnalisables en nuage qui relie médecins, fournisseurs et patients aux données qui appuient les traitements avec le cannabis médical.

Canada House sert le marché canadien du cannabis destiné principalement au marché médical. Pour plus d'informations, visitez le www.canadahouse.ca ou le site de SEDAR à www.sedar.com.

À propos de Artisanal Cannabis Company Inc.

Artisanal Cannabis Company, une société privée fondée par une équipe passionnée par les terpènes, compte un objectif unique : cultiver des cultivars puissants, à la pointe de l'industrie. L'entreprise produit du cannabis de première qualité en se fondant sur des génétiques uniques, en cultivant en petits lots pour composer des génomes gagnants, et en séchant patiemment, en traitant à froid et en taillant à la main chaque fleur pour assurer la meilleure qualité possible. Veuillez visiter le site artiznlcannabis.ca pour de plus amples renseignements.

Pour plus d'information, contactez :

Steven Pearce, vice-président, Affaires juridiques

Canada House Wellness Group
289-980-3584
spearce@canadahouse.ca

Barry Fogarty, Co-Founder

Artisanal Cannabis Company Inc.
barry@artisanalcannabis.ca

Mise en garde concernant l'information prospective

Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations qui portent, entre autres, sur les activités cliniques, de production et de technologie de la Société, ses plans d'avenir, les marchés, les objectifs, les buts, les stratégies, les intentions, les croyances, les attentes et les estimations de la Société, et peut généralement être cerné par l'utilisation de mots comme « peut », « doit », « devrait », « pourrait », « probable », « possible », « s'attendre », « à l'intention », « prévoit », « croit », « planifie », « vise » et « continue » (ou la forme négative) ainsi que par des mots et des expressions d'importance semblable. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment à de tels énoncés. Certains facteurs ou hypothèses réels importants sont appliqués dans la formulation d'énoncés prospectifs, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou implicites dans ces énoncés. Les hypothèses importantes utilisées pour élaborer de l'information prospective dans le présent communiqué comprennent, entre autres, la clôture de la transaction avec MTL Cannabis et la réception de toutes les approbations connexes nécessaires relativement à la réglementation et aux actionnaires, et le *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales (RACFM)* et de la *Loi concernant le cannabis* et modifiant la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le *Code criminel* et d'autres lois, adoptées par le gouvernement fédéral du Canada, rendant légaux les produits comestibles, les vapes et les huiles à base de cannabis à des fins récréatives le 17 octobre 2018 et le 17 octobre 2019; les liquidités et les ressources en capital de la Société, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaire pour financer ses activités; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et services au marché changeant; la capacité d'attirer et de retenir des cadres clés; et la capacité d'exécuter des plans stratégiques. Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes et sur les facteurs importants ou les hypothèses appliquées à la création d'énoncés prospectifs se trouvent dans le plus récent rapport de gestion annuel et intermédiaire de la Société, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques du CSE) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.